

La Communauté de Communes a créé 5 sentiers de randonnée pédestre. Ces derniers sont balisés et agréés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

Le Sentier des Tourelles (6km)

Ce circuit relie les communes de Berneville (Chapelle) et de Warlus (Château). Le départ se fait sur le parking de la salle des fêtes de Berneville.

Le Sentier du Bout du Monde (9 km)

Ce circuit relie Simencourt (Eglise), Berneville et Warlus. Le départ se fait de la place de Simencourt.

Le Sentier des Loups (12 km)

Ce circuit relie Gouy en Artois (Château), Monchiet (Calvaire) et Simencourt. Le départ se fait de l'église de Gouy en Artois.

Le Sentier de la Longue Borne (10 km)

Ce circuit relie Gouy en Artois (Château) et Bavincourt (Eglise). Le départ se fait de l'église de Gouy en Artois.

Le Sentier du Val du Crinchon (12 km)

Ce circuit relie les communes de Rivière (Châteaux), Basseux (Eglise) et Bailleulval (Calvaire). Le départ se fait de la mairie de Rivière.

Au travers de ces 5 sentiers de randonnée pédestre, vous pourrez découvrir ou redécouvrir notre territoire.

LES SENTIERS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VERTES VALLÉES

Des repères visuels pour vous informer

Afin de vous guider, des panneaux d'information sont installés au départ de chaque sentier de randonnée.



Vous pourrez y trouver le plan du sentier ainsi que diverses informations intéressantes sur la commune, notamment sur le patrimoine.

Dans chaque commune, des lutrins d'interprétation sont à votre disposition.



Les lutrins vous retracent l'histoire d'un patrimoine, que ce soit un monument, un personnage marquant...

La localisation des lutrins est indiquée sur les panneaux d'information.

N'hésitez pas à assouvir votre curiosité et à vous y rendre !

La Communauté de Communes des Vertes Vallées

Communauté de Vertes Vallées
Communes des Vallées

Les sentiers de randonnée pédestre sur le territoire

En partenariat avec :

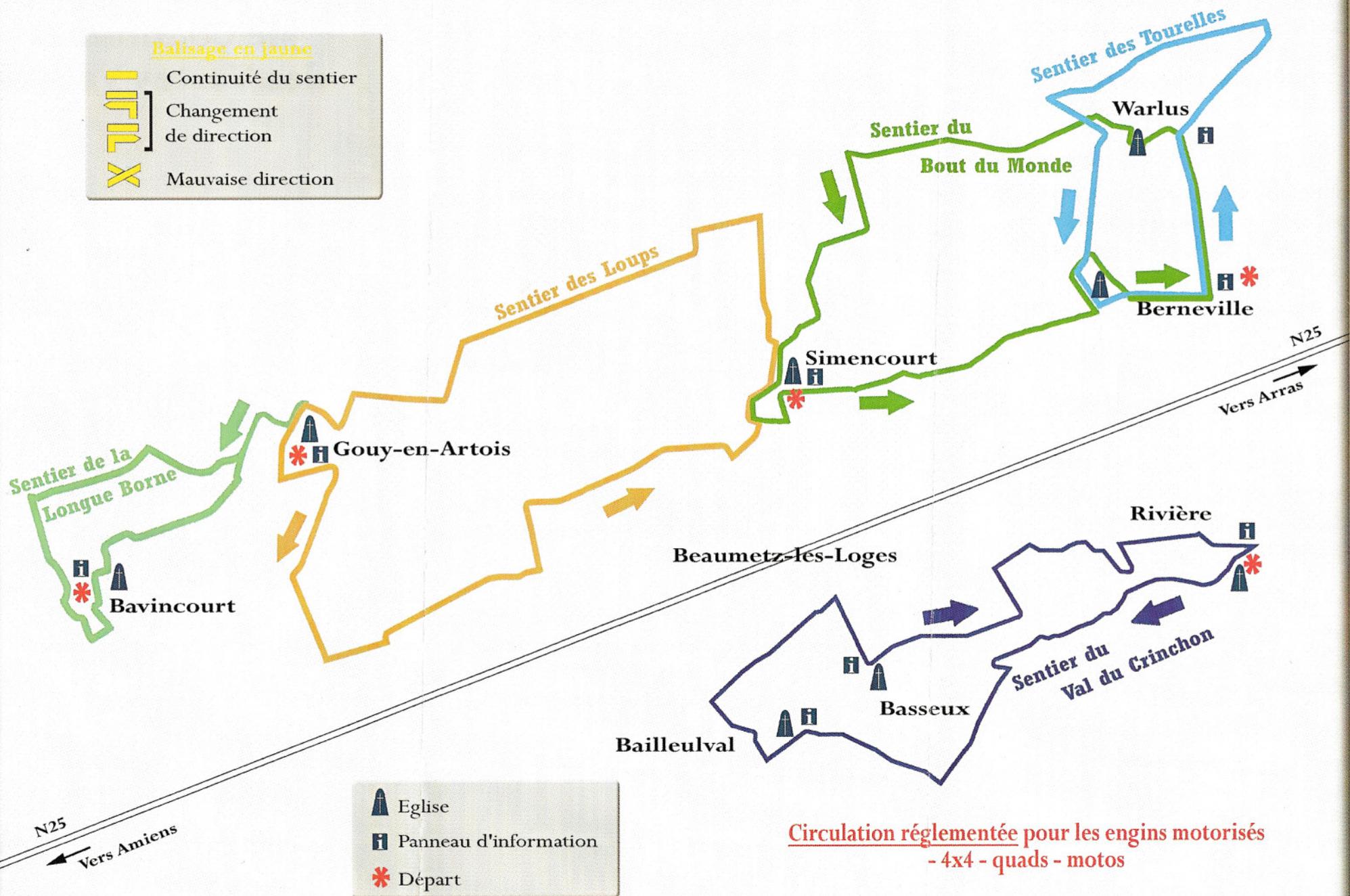


L'Institut Saint Eloi de Bapaume

L'Association des Randonneurs du Crinchon et des Vertes Vallées

Balisage en jaune

-  Continuité du sentier
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction



Circulation réglementée pour les engins motorisés
- 4x4 - quads - motos